

Projet REVISA

REVISITER, ÉCLAIRER ET VALORISER LES INNOVATIONS
STATUTAIRES EN AGRICULTURE

Atelier-visio #2

Guide Juridique de la diversification agricole

Amel Bounaceur et Réseau CIVAM



Déroulé de l'atelier visio

- Intro - Programme REVISA
- Présentation du guide de la diversification
- Témoignages (Cécile AFOCG 12 et Marion GR CIVAM PACA)
- Questions sur les témoignages
- Travaux en sous-groupes
 - Echange de pratique
 - Retours sur les tableaux de ressources
 - Vos questions et besoins d'outils pour ce type d'accompagnement
- Suite de REVISA
- Conclusion

Quelques consignes

1° Renommer votre vignette : Structure + prénom et nom

2° Les parties en plénières seront enregistrées

3° N'utilisez le chat que si urgence ou problème de connexion. Pas pour poser des questions et y répondre, il y a des temps prévus pour les échanges.

Intro

Le programme REVISA dans ses
grandes lignes

Carte d'identité du projet et Gouvernance

Chef de file administratif : Terre de Liens

Structure Coordinatrice : FADEAR

Partenaires : Accueil Paysan, FADEAR, FNAB, GAEC & Sociétés, InterAFOCG, La Coopération Agricole, RENETA, Réseau CIVAM



Période d'exécution : du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026 (24 mois)

Présentation des objectifs du projet

Analyser, à partir de la matière existante et de l'exploration nouvelle d'expériences de terrain, **les effets des statuts issus de l'ESS et de la combinaison innovante de statuts** (juridiques, sociaux et fiscaux), à l'échelle de l'entreprise agricole, sur plusieurs volets :

- **l'installation et la transmissibilité** des fermes
- **la combinaison et la transformation des activités**
- **la protection sociale des travailleurs** (maladie, congés, retraite, chômage) et la **qualité de vie au travail** (conditions de travail, répartition temps de travail/temps libre, relations humaines au sein de la ferme).

Statuts visés par le projet

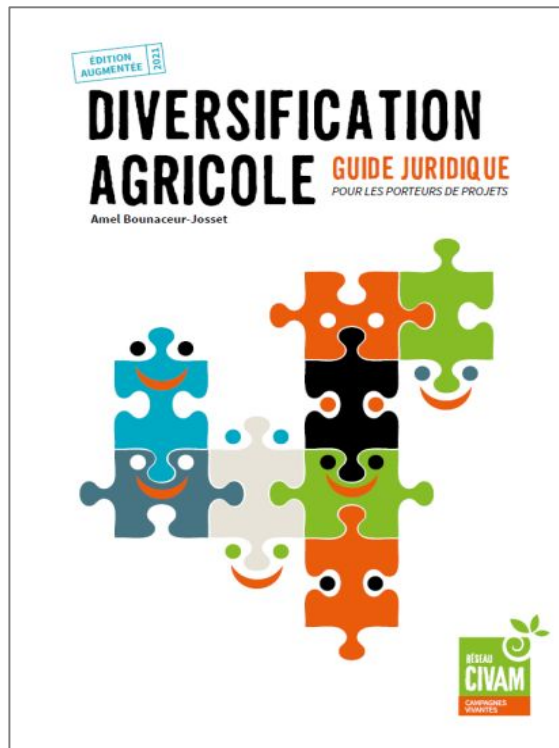
❖ Les statuts issus de l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production ou Sociétés Coopératives et Participatives),
- SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)
- SCOP/ SCIC - CAE (coopérative d'activité et d'emploi)
- sociétés coopératives agricoles (en particulier la SCAEC, société coopérative d'exploitation en commun)
- et association

❖ Les combinaisons innovantes de statuts agricoles et/ou non agricoles (ex : combinaison de EI et SARL pour la commercialisation, ou encore avec le statut associatif pour l'activité d'accueil).

Les 3 actions du projet

- ❖ Réaliser d'un **état des lieux large des connaissances** sur le sujet, **appropriation** par les partenaires de ces connaissances et productions, et **collecte d'expériences** de terrain complémentaires
- ❖ Consolider l'**analyse des avantages et inconvénients des statuts issus de l'ESS et de la combinaison de statuts** pour le renouvellement des générations (1), la combinaison et la transformation des activités (2), et la protection sociale des travailleurs et la qualité de vie au travail (3).
- ❖ **Diffuser les connaissances** acquises et **faciliter la montée en compétence des accompagnateur·rices** des structures d'accompagnement (salariés et bénévoles) et des **porteurs/porteuses de projet**.



Le Guide juridique de la diversification agricole

Pour ceux qui ne rentrent pas dans les cases

- Émane d'un travail lancé en 2015 par les CIVAM, suite au projet « Agriculture et services »
- Auteure : Amel Bounaceur, Cabinet AVD Avocat
 - Envisage le droit comme un commun
 - Droit rural et droit de l'ESS
- Guide rassemblant les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et les questions d'urbanisme

Contenu :



01	ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS PRÉALABLES	3
02	LES DÉFINITIONS DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE	15
	Définition juridique de l'activité agricole : pivot du droit rural	17
	Définition fiscale de l'activité agricole.....	33
	Définition sociale de l'activité agricole.....	38
03	POINTS DE VIGILANCE DANS LE CONTEXTE JURIDIQUE	43
	Déclarer son activité professionnelle	45
	Bail rural et diversification	49
	Statuts supports de l'activité et diversification	61
04	POINTS DE VIGILANCE DANS LE CONTEXTE FISCAL	71
	L'imposition du revenu professionnel de l'agriculteur diversifié	72
	La TVA.....	87
	Diversification et fiscalité locale.....	96
05	POINTS DE VIGILANCE DANS LE CONTEXTE SOCIAL	101
	Critères d'assujettissement et diversification	102
	Diversification agricole et pluriactivité sociale	106
	Entraide, coups de main et bénévolat en agriculture	113

06	POINTS DE VIGILANCE DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME	129
	Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.....	135
	Les constructions et installations nécessaires aux activités de diversification	139
	Le logement des agriculteurs	146
	Le changement de destination d'un bâtiment agricole	154
07	BOÎTE À OUTILS	157
	01 – GAEC et diversification	158
	02 – L'association en contexte de diversification.....	170
	03 – Diversification en coopératives.....	185
08	ANNEXES	191
	01 – Fiches récapitulatives.....	193
	02 – Sigles / Abréviations juridiques	200
	03 – Plan détaillé	202
	04 – Ressources.....	208
	05 – Index des tableaux et schémas.....	210

Rendre accessible l'information juridique



Gagner en autonomie
et en capacité de
décision



Vulgarisation du droit agricole et rural
(Cas pratiques, exemples, schémas, fiches de synthèse...)

« Fournir un petit
niveau d'information
qui va rassurer et
permettre d'orienter
les recherches. »

« L'enjeu c'est
de démystifier
les différents statuts,
donner des points
de repères, faire qu'ils
n'aient plus peur. »

« Notre boulot,
c'est de leur donner
les bases pour les
préparer à l'échange
avec un spécialiste. »

CAS PRATIQUE

Mise en œuvre des critères de la définition juridique de l'activité agricole
par nature à travers l'exemple la cueillette.

Les activités de cueillette ou de récolte de produits sauvages peuvent-elles
être considérées comme des activités agricoles ?

Pour y répondre, il convient de rechercher
s'il y a maîtrise et exploitation d'un cycle
biologique à caractère végétal ou animal
ou d'une ou plusieurs étapes nécessaires
au déroulement de ce cycle.

1- Maîtrise et exploitation

Maîtrise : a priori l'agriculteur qui s'adonne
à la cueillette n'a ni la maîtrise juridique
(propriété...) ni de maîtrise matérielle
(suivi, technique...) sur la plante objet de la
cueillette sauf à considérer que la mise en
place d'un suivi technique de la cueillette
serait suffisante.

2- Les aspects liés au cycle ou à une étape ou plusieurs étapes nécessaires à son déroulement

Certains auteurs aguerris estiment
que la cueillette pourrait constituer
une intervention lors de l'ultime étape
du cycle* (conception traditionnelle
du cycle).

3- Conclusion

En définitive, les critères de la définition
juridique de l'activité agricole ne semblent
pas réunis. En effet, si les aspects liés au
cycle peuvent être source de discussion,
cela n'apparaît pas suffisant faute de
maîtrise.

Les activités de cueillette ou de récolte
semblent exclues des activités agricoles
par nature ^b.

Pour aller plus loin sur la cueillette :
voir la fiche « S'installer en tant que Cueilleur
professionnel » de l'AFC (Association Française des
professionnels de la Cueillette de plantes sauvages)
cueillettes-pro.org

a. Droit rural d'automne. Repère par Samuel Crevel
Document : Revue de droit rural n° 396, octobre 2011,
repère 8.

b. Jurisclasseur Fasc. 20 : Exploitation agricole,
Agriculture, Activités agricoles, Isabelle Couturier,
actualisée par Franck Roussel, 2017. / CA Aix-en-
Provence, 9 déc. 1962 : JurisData n° 1962-600031 ;
JCP N 1963, II, p. 225 / Cass. 3^e civ., 14 janv. 1971 :
Bull. civ. 1971, III, n° 20 / Cass. 3^e civ., 16 juin 1993 :
JurisData n° 1993-001616 ; JCP N 1994, p. 62.

Exemple : La location
de gîtes ruraux sans autre
lien économique avec
les activités de production
est une activité locative
classique qui n'est pas
agricole sur le plan juridique
quand bien même elle serait
située sur l'exploitation
agricole.

Cass. com., 13 juillet 2010,
n°09-16.100.

Rendre accessible l'information juridique



Schéma 3 – Mise en relation des différentes définitions de l'activité agricole

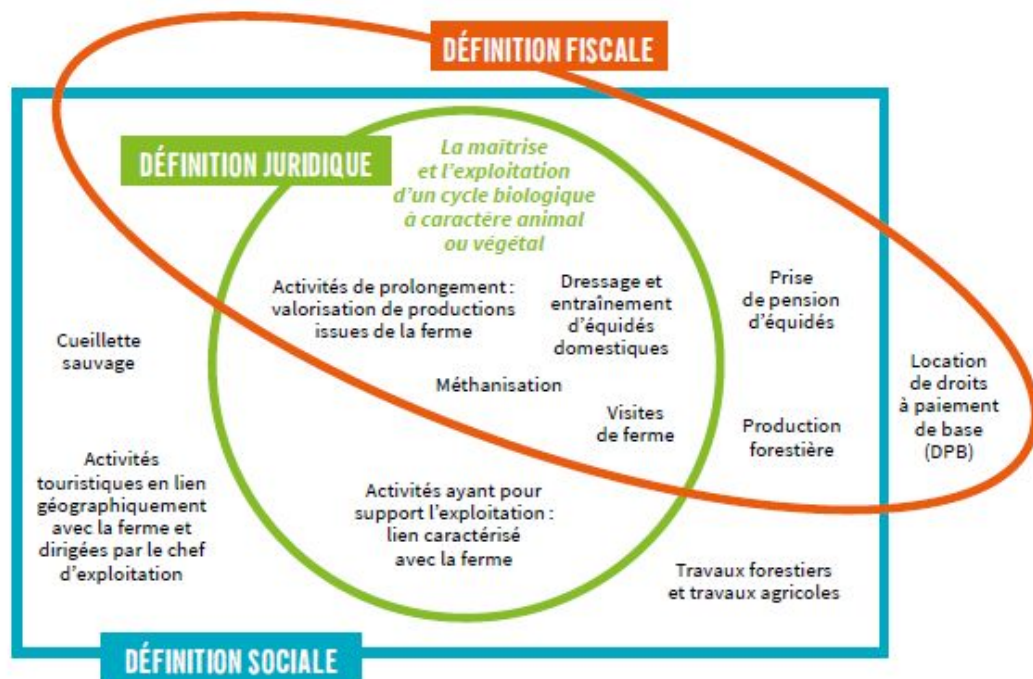
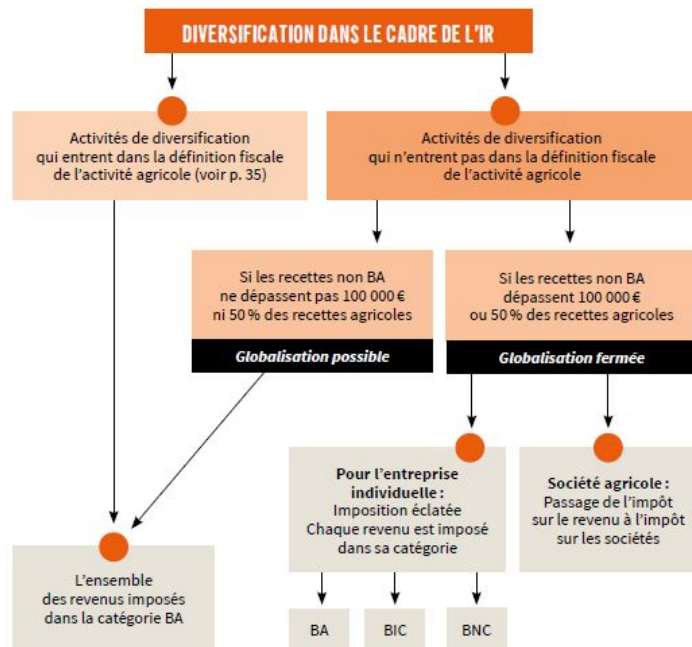


Schéma 11 – Mécanisme de Globalisation, ouvert uniquement dans le cas d'une imposition au réel



Pour le cas particulier des GAEC, voir p. 80.

Témoignages :

- Cécile (AFOCG 12)
 - Marion (GR CIVAM PACA)
-

Temps de questions aux intervenantes:

Répartition en 6 sous-groupes

- Travaux en sous-groupes
 - Echange de pratique
 - Retours sur les tableaux de ressources
 - Vos questions et besoins d'outils pour ce type d'accompagnement

Laisser vous faire, nous vous répartissons pour mixer les sous-groupes. Quand vous avez repéré votre animatrice, rester bien sur le doc qu'elle vous partage qui a le nom de l'animatrice.

Retour en plénière

Merci pour toutes ces réflexions.

Nous vous enverrons les CR des sous-groupes et surtout les tableaux des ressources que nous avons identifiées sur ces thématiques

Les suites à venir pour le projet REVISA

11/09/25

Statuts innovants

Intervention CAP 44

*Construire une Agriculture
Paysanne Performante et Plurielle*

FORMATION

Date: **mardi 11 février 2025**

Où vous trouver ? CAP44 / CLAP PDL

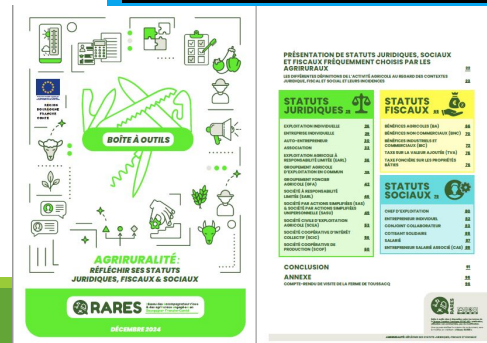
16/09/25

Atelier-visio #4

Combinaison de statuts “Boîte à outils pour l’agriruralité” Réseau RARES

Intervention CERD et AFOCG39

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XyzvjuJRpHd4ZzCH-5F1VE1CeANLdluDXKYNIe3wTiE/edit?gid=0#gid=0>



Les suites à venir pour le projet REVISA

> Octobre 25 à Mars 26 : **Analyse des ressources collectées** selon 3 entrées

- Risque et facilité à s'installer et transmissibilité des fermes
- combinaison d'activités et possibilités de transformation de l'entreprise agricole
- protection sociale des travailleurs et la qualité de vie au travail

> Avril à décembre 2026 : **Capitalisation et diffusion des travaux**
sous la forme de livrable :



Synthèse de
l'analyse

Guide d'aide à la
décision au choix de
statuts innovants



Séminaire de clôture
du projet

webinaire de
présentation du guide
+ enregistrement



Vidéo ou podcast
témoignages des
statuts

Podcast / article